

## HONORAIRES DE TRANSACTIONS

## Prestations proposées:

Vente appartements, villas, maisons de village, locaux commerciaux (murs), garages, terrains, parkings, lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement.

MONTANT DE LA VALEUR DU BIEN	HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU VENDEUR  TVA au taux en vigueur de 20% incluse.
Inférieur ou égal à 50 000 €	Forfait 5 000.00 €
De 50 000 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 600 000 €	6 %
Plus de 600 001 €	5 %

## Parkings ou box : Forfait de 2 000 € TTC

Principe du non cumul : L'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour ou la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le vendeur, sauf disposition contraire au mandat.

Honoraires au 01/07/2018